

# **Conseil d'Administration du BCMPE**

**Réunion du lundi 1<sup>er</sup> octobre 2012**

## **COMPTE RENDU**

**Etaient présents : Catherine DESSAGNE, Pierre DELACOSTE, Marie-Hélène DELAPLACE, Christian DULUCQ, Anne DUMORTIER, Xavier GARDERET, Monique GUILLAUME, Bertrand JOUBERT, Michel MALGAT, Marie-France NAUR, Françoise NEGRE, Jean-Pierre RABE, Anne-Marie SAUBUSSE, Annie SUKIENIK, Janine WYSS.**

**Etait excusée : Anne-Marie RABBE**

**Ouverture de la séance à 18 H 30**

### **1. OPTIONS D'ORGANISATION**

#### **. Compte rendu de la réunion avec le Comité du 21 septembre 2012**

- a) Le BCMPE avait présenté un tableau reprenant les points d'accords/désaccord
- celui concernant la proportionnalité de la participation en fonction de la présence aux tournois a été retenu,
  - un planning de l'occupation des salles sera établi chaque année en septembre et déterminera la variation structurelle de la clé de participation aux charges de la Maison du Bridge,
  - A noter que nos représentants sont ressortis avec beaucoup d'espoir qu'ils espèrent concrétisés dans les écrits à venir,
- b) concernant les salles pour l'école de bridge, nous sont garantis : le lundi matin et soir, mardi matin et soir, ainsi que le vendredi matin, (tenir compte des heures de ménage)

#### **. Ecole de bridge du Club,**

- La relation avec les élèves relève uniquement des professeurs,
- Le club met à disposition les locaux nécessaires,
- Une fiche de présentation du Club va être éditée à 200 exemplaires,
- Il est demandé aux professeurs de concevoir une affiche présentant la structure de l'Ecole avec les différents créneaux horaires, niveaux et

professeurs correspondants. Xavier propose de s'en charger.

- Par ailleurs, Bertrand pourra échanger avec Catherine les tâches de préparation des donnes pour lui permettre de dispenser ses cours le vendredi matin.

### **. Tournois licenciés/non licenciés du 10 octobre**

- Il est impossible de définir le nombre exact de participants avant le jour J. Bertrand demande aux membres du conseil de se rendre disponible dans la mesure du possible pour cette occasion.
- Françoise Nègre prend en charge l'organisation du pot qui terminera cette journée.

### **. Fontaine à eau,**

- Bertrand propose que celle-ci soit mise à la disposition des joueurs uniquement en période de grosse chaleur, avis plutôt défavorable de l'ensemble des participants.
- Des contacts ont été pris pour le remplacement de la fontaine, il faut compter 360 € pour un achat, il y a lieu de se renseigner concernant le coût d'un contrat d'entretien si achat.

. Achat de vin pour la soirée des « couche-tôt » : celui-ci doit être fait très prochainement

## **2. OPTIONS DE COMMUNICATION**

### **. Présentation du Groupe ALLIANZ (ex AGF) les 9 et 10 octobre**

- Le groupe viendra faire une présentation les 9 et 10 octobre prochains, en début de tournois et tiendra un stand afin de répondre aux questions éventuelles des joueurs.
- En cas d'accord du Club avec le Groupe, ALLIANZ serait prêt à nous allouer une subvention de 600€ et à faire fonctionner leur imprimerie selon nos besoins.

### **. Contacts avec le Domaine de Fantaisie**

- Bertrand souhaite rencontrer les responsables afin que nous puissions vivre en bonne entente.
- Le Club pourrait proposer de rentrer dans leur association afin d'être solidaire dans les différentes démarches et notamment afin de refaire un dossier relatif à l'extension des parkings.

. La demande d'audience auprès des Maires sera faite très prochainement avec Christian.

### **3. OPTIONS DE GESTON**

. Nous attendons la proposition du Groupe ALLIANZ pour prendre une décision concernant l'assurance Responsabilité Civile, ce qui devrait représenter à priori environ 150 € par an

. Bertrand nous informe que Françoise NEGRE et lui-même seront absent du 27 octobre au 4 novembre, il y a donc lieu de s'organiser au mieux durant leur absence.

#### **. Convention de location des bridgemates.**

- Bertrand a signé la convention avec SBI à hauteur de 55 centimes par table. Il est convenu que SBI se charge de la gestion de l'informatique et de la récupération du matériel (ce qui est explicitement précisé dans la convention). Cette convention est révisable chaque année.

**PROCHAINE REUNION LE LUNDI 5 NOVEMBRE 2012**